

dances » il est question : des tendances au prosélytisme. M. Charlot cherche à justifier ses critiques en citant quelques menus faits, d'ailleurs mal établis, qui prouveraient, selon lui, les « excès confessionnels » des éducateurs congréganistes. Ils se livreraient, surtout les Jésuites et les Assomptionnistes, à une propagande imprudente, tant auprès des musulmans que des chrétiens non catholiques, qui les rendrait suspects à la plus grande partie des populations orientales. La thèse est bien connue : c'est celle que M. Marcel Sembat a développée à la Chambre. M. Charlot insiste beaucoup sur ce point : d'après lui, le seul fait d'être des religieux catholiques exciterait contre les directeurs des écoles la défiance des fidèles de toutes les religions, les en éloignerait et les disposerait, au contraire, à fréquenter des écoles laïques et non confessionnelles, s'il en existait; M. Charlot affirme avoir trouvé chez les musulmans « ce sentiment de défiance unanimement répandu et très accentué ».

Les faits répondent-ils à cette affirmation? Il est important de se le demander, puisque c'est là le principal grief allégué contre les écoles congréganistes, et, avant l'enquête de son délégué, déjà invoqué par M. Léon Bourgeois à la tribune du Sénat en faveur de la substitution progressive d'écoles laïques aux écoles congréganistes. Sans doute, il a pu exister quelques cas isolés où des religieux, peu accoutumés à l'Orient, ont essayé un prosélytisme bintôt découragé par l'insuccès et par les conseils de ceux qui ont fait un plus long stage parmi les populations levantines. Ceux-là, en effet, savent l'inutilité, en Orient, d'une propagande religieuse; s'ils aspirent à démontrer la supériorité du catholicisme, ce n'est que par la supériorité de ses bienfaits. La religion,